



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

SNCF

Question écrite n° 118831

## Texte de la question

M. Christophe Bouillon attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur l'avenir de la gare de triage de Sotteville-lès-Rouen. En effet, à l'heure actuelle le site de triage de Sotteville-lès-Rouen souffre d'un fort ralentissement du trafic lié à un nombre insuffisant de voies ouvertes à l'activité pour répondre à la demande des opérateurs de fret ferroviaire. Or la gare de triage de Sotteville-lès-Rouen constitue une infrastructure ferroviaire tout à fait pertinente, de par sa situation géographique à proximité d'infrastructures portuaires et industrielles majeures, ports du Havre et de Rouen. Elle constitue ainsi un outil adéquat pour le développement du ferroutage, principale alternative au transport routier. Aussi il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles mesures elle compte prendre afin de rouvrir un nombre suffisant de voies, prélude indispensable à la remise en activité complète du site que les cheminots et les opérateurs attendent.

## Texte de la réponse

Réseau ferré de France (RFF), gestionnaire d'infrastructures ferroviaires, répond actuellement de manière satisfaisante aux demandes d'utilisation formulées par les entreprises ferroviaires opérant sur le site de Sotteville-lès-Rouen. RFF est, de surcroît, en capacité commerciale et technique pour étudier tout projet, porté par un développement des trafics, d'une utilisation plus intensive du complexe ferroviaire de Sotteville-lès-Rouen, notamment sur les 40 voies du faisceau de triage. Par ailleurs, RFF confirme que ce site bénéficie d'investissements de maintenance adaptés à ses conditions d'utilisation générées par l'évolution des besoins des entreprises ferroviaires. Ainsi, l'année 2011 a vu le remplacement de près de 800 traverses sur les 18 voies du faisceau d'attente au départ. Pour l'avenir, notamment dans le cadre du développement de l'activité ferroviaire des ports du Havre et de Rouen, du développement de leur hinterland et de l'organisation de la desserte ferroviaire des entreprises de la zone de Rouen, RFF préserve les emprises foncières du site de Sotteville-lès-Rouen dans le domaine public ferroviaire. Dans cette région économiquement dynamique, à forte tradition ferroviaire et porteuse de nombreux projets dans le domaine du transport de marchandises et de voyageurs, Sotteville-lès-Rouen, reste un site majeur employant 2 000 personnes, toutes activités SNCF confondues, dont 300 travaillant dans l'activité fret.

## Données clés

**Auteur :** [M. Christophe Bouillon](#)

**Circonscription :** Seine-Maritime (5<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 118831

**Rubrique :** Transports ferroviaires

**Ministère interrogé :** Écologie, développement durable, transports et logement

**Ministère attributaire :** Écologie, développement durable, transports et logement

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 27 septembre 2011, page 10208

**Réponse publiée le** : 28 février 2012, page 1844